Les lundis en archives | Les hôtels meublés dans le débat urbain en 1989

11 janvier 2016

C'était comment, la Goutte d'Or, il y a 50 ans ? 20 ans ? 5 ans ? Tous les lundis, Goutte d'Or & Vous ressort une archive des cartons qui témoigne de l'évolution du quartier. À l'occasion de notre dossier sur le logement, nous publions cette semaine les préconisations de Paris Goutte d'Or et Habiter Au Quotidien faites en 1989 pour reloger les foyers installés dans les hôtels meublés d'une Goutte d'Or en pleine rénovation urbaine.

Bruno Lemesle - Collection "Salut Barbès !"

Bruno Lemesle - Collection "Salut Barbès !"

Photo : Bruno Lemesle - Collection "Salut Barbès !"

En parallèle de l'Opération de Rénovation de la Goutte d'Or, alors qualifiée "d'Îlot sensible", débutée en 1984, les associations cherchaient à attirer l'attention sur un des points sensibles du plan : le relogement des personnes vivant dans des hôtels meublés étant sous le coup d'une destruction. En effet, de nombreuses personnes, essentiellement « des hommes vivant seuls, presque tous d'origine maghrébine » et « quelques familles », logeaient pour une durée indéterminée, parfois même pendant plusieurs années, dans les hôtels du quartier. Ils se trouvaient dans cette situation précaire pour différentes causes, comme la crise du logement dans la capitale ou pour des raisons financières.

Au moment où les travaux prévoyaient de détruire ces hôtels, les pouvoirs publics ne savaient que faire pour reloger ces personnes. Il était alors envisagé par l'Aménageur de les replacer en foyer, de les reloger dans un autre hôtel meublé ou de leur offrir une prime de 3000 francs... Des mesures qui semblaient uniquement repousser le problème.

C'est pourquoi les associations auteures de ce document ont dressé une liste de préconisations. Ils avertissent qu'ils faudrait dans un premier temps donner des solutions adaptées à chaque individu : on ne reloge pas de la même façon une famille avec enfants qu'un homme célibataire indépendant ou qu'une personne seule mais intégrée dans une communauté.

PGO et Habiter Au Quotidien ont ensuite détaillé une solution concrète qui viserait à réhabiliter un ensemble immobilier situé au 19 rue de Jessaint. Plusieurs configurations sont alors proposées pour permettre de reloger de façon décente les personnes installées dans les hôtels.

Hôtel meublés : relogement publié par **Gouttedoretvous**

- Emplacement :

- Adresse de cet article : http://www.gouttedor-et-vous.org/Les-lundis-en-archives-Les-hotels-meubles-dans-le-debat-urbain-en-1989-1992